

Communiqué de presse, le 20 Octobre 2009

Résultats de l'enquête menée par Mercuri Urval sur les nouvelles mesures en faveur de l'emploi des seniors

Présentés ce matin à l'occasion de la table ronde sur :
« Emploi des seniors : de la mise en œuvre du décret à la remobilisation des compétences »

Ce nouveau décret et les conséquences qui en résultent ont suscité un réel intérêt et un grand nombre d'interrogations auxquelles chaque intervenant, expert dans son domaine, a pu répondre.

Stéphane Carcillo, conseiller Technique au Secrétariat d'Etat chargé de l'emploi, a fait un état des lieux de la situation *« Pendant 20 ans, la France a souhaité que les seniors partent tôt à la retraite afin de donner de l'emploi aux jeunes. Aujourd'hui cela n'est tout simplement plus possible. Il faut prendre en compte le fait qu'une population active qui décroît c'est une croissance qui ralentit »* précise t-il.

Michel Yahiel, président de l'association nationale des DRH, a quant à lui, posé le problème *« aujourd'hui l'enjeu majeur est la stabilité de l'emploi des seniors, mais les entreprises françaises seront-elles capables d'appliquer une politique de recrutement des seniors après la crise ? »*.

Sylviane Balustre-d'Erneville, Vice-Présidente de l'AFMD et Europe Diversity Manager chez l'Oréal constate et déplore *« récemment à l'occasion de l'organisation d'un forum sur l'emploi des seniors, seules 11 entreprises invitées ont répondu présentes sur les 400 contactées. Ce qui démontre le manque de mobilisation pour ce sujet »*.

Maitre Jean-Marc Lavallart, Avocat spécialisé en droit social, du cabinet Lavallart Avocats Associés, a rappelé les principaux points de cette loi en précisant *« Ce décret est la suite d'actions mises en place et non suivies telles que le CDD de 18 mois pour les seniors »*.

Enfin, Sylvain Grevedon, du cabinet Mercuri Urval a présenté les résultats de l'étude menée auprès d'une centaine d'entreprises et a remarqué *« Nous commençons, chez nos clients, à noter une modification des comportements des entreprises face aux compétences des seniors. Nous espérons que cela s'amplifiera après la crise. »*

Résultats de l'étude sur simple demande

A propos

Mercuri Urval est un cabinet conseil spécialisé dans la recherche et la sélection de cadres et top managers, comme dans l'accompagnement et le développement individuel et collectif des collaborateurs. Les consultants sont tous issus de l'univers de l'entreprise ou de l'univers public/parapublic ; ils interviennent sur l'ensemble des secteurs de l'économie : industrie, énergie & environnement, grande consommation, distribution, high tech, services financiers, santé, sanitaire & social, immobilier, BTP, habitat social et secteur public. Grâce à des process différenciateurs et des outils d'évaluation à la pertinence éprouvée, Mercuri Urval a bâti et renforce ses relations pérennes avec la plupart des acteurs de l'économie.

Présence internationale du Groupe au travers de 25 filiales : Allemagne, Australie, Autriche, Belgique, Brésil, Chine, Danemark, Espagne, Estonie, Etats-Unis, Finlande, France, Inde, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, Royaume-Uni, Singapour, Suède, Suisse.

25 filiales mais une seule et même culture, au service des entreprises et des organisations.